Mairie ☎ : 03.85.96.56.71 ; fax : 03.85.96.70.33
10 rte de St Germain du Bois 71 380 OSLON
email : oslon@wanadoo.fr

Juillet 2017
Bulletin municipal n°38

Edito

Bonjour à tous,

Le Gouvernement, en matière de rythme scolaire, laisse la main aux Municipalités de façon dérogatoire pour opter sur les 4 jours d'école par semaine ou maintenir les 4 jours et mercredi matin.

En ne cadrant pas cette disposition, nous sommes dans l'obligation de revoir l'ensemble des acteurs (élus, enseignants et parents d'élèves) pour organiser la rentrée scolaire 2017/2018.

Par conséquence, les activités périscolaires sont également remises en cause.

Juger de l'intérêt de l'enfant n'est pas chose aisée au regard de l'ensemble des commentaires plus ou moins bienveillants, intéressés ...

Nous prenons la mesure des enjeux financiers, organisationnels et humains.

Le Conseil Municipal et le Conseil des Ecoles ont validé le retour au rythme des 4 jours dès septembre 2017.

Au final le DASEN a entériné la dérogation demandée par la Municipalité, début juillet.

Le Maire

Yvan NOEL

Dans ce numéro

Edito	Page 1
Fête écoles anniversaire A&L	Page 2
NAP	Page 3
Fermeture de classe	Page 3
Rythmes scolaires	Page 4
Bibliothèque	Page 4
Travaux	Page 5
Forêt communale	Page 5
Tarolle	Page 6
Auditions de musique	Page 6
Atouts jeunes	Page 7
Voisins vigilants	Page 7
Composterie	Page 8
Club informatique	Page 9
Mot du Glaud'	Page 9
Zéro phyto	Page 10
Dans nos jardins	Page 11
Octobre rose	Page 12
A vos agendas	Page 14
Etat Civil	Page 14

Commission de rédaction : Gérard MENAND (Rédacteur en chef) ; Aline ROUSSEAUX ; Apolline LE ROMANSER ; Claude SEURRE ; Evelyne REUFLY ; Haja RAMAROKOTO ; Jean - Michel GUYOT ; Joël BURDY ; Laurent BOURDON ; Marie - Laure CAHUET VERGER ; Marion BASTIEN ; Valérie BESSARD MANDRILLON ; Yvan NOEL.

Imprimé par nos soins.

Fêtes des écoles et anniversaire Ambiance & Loisirs

Cette année l'association Ambiance et Loisirs a fêté ses 40 ans, le samedi 10 juin 2017, lors de la fête des écoles suivie de la fête de la musique.

Cette journée exceptionnelle a débuté par un spectacle de fin d'année présenté par les élèves des écoles d'OSLON et mis en scène par l'équipe enseignante ; suivi d'une kermesse, où les enfants ravis ont pu s'amuser avec des jeux traditionnels, l'atelier maquillage, le château gonflable, les trampolines, les balades à poneys et sur le circuit de mini-motos, tous ont eu un grand succès.

En soirée, de nombreux spectateurs ont pu profiter de la restauration animée par deux concerts gratuits : Vital Injo et One Shot, entrecoupé d'un magnifique feu d'artifice pour le plus grand plaisir des petits et des grands !

Les bénéfices des manifestations permettent de financer les projets pédagogiques, culturels ou sportifs, mis en place par les équipes enseignantes pour les enfants des écoles d'OSLON (intervenants extérieurs, sorties scolaires, classes de découverte...) et aussi d'organiser le Noël des enfants et un baptême de l'air pour « l'envol » des plus grands vers le collège.

Comptant sur votre présence lors des prochaines manifestations. Retrouvez les dates sur l'agenda.

Venez nombreux !!!

NAP

Différentes activités ont encore été proposées aux enfants de l'école primaire dans le cadre des NAP pour cette année scolaire 2016/2017.

Ils ont ainsi pu découvrir des activités telles que « Langage des signes , danse africaine, yoga du rire , scrapbooking, loisirs créatifs, jeux extérieurs, jeux collectifs, multisports, ateliers loisirs, handisports, tir à l'arc, fun sciences, bibliothèque et bricolage...

N'oublions pas nos maternelles qui ont eux aussi participé aux NAP encadrées par nos ATSEM.

Tout au long de l'année elles ont proposé divers bricolages aux enfants selon les thèmes de la période en cours (Noël, Pâques, fête des mères, fête des pères....) mais également différents jeux collectifs.

Il semble important de mettre en valeur leurs interventions auprès des enfants car elles ont su leur apporter la joie et la bonne humeur lors de leurs jeux collectifs et le plaisir de rapporter leur bricolage à la maison en fin de période. Elles se sont beaucoup investies dans cette mission en proposant aux enfants des choses variées.

Remercions l'ensemble des intervenants (agents territoriaux et prestataires externes)qui ont œuvré lors de ces activités.

Fermeture de classe - départ Mme VE

En raison d'un faible effectif en maternelle, une classe est supprimée à la rentrée.
Après 13 années au service de nos bambins, Isabelle VE nous quitte pour une destination proche.
Ce professeur des écoles, très attentionnée envers les petits et les plus grands nous manquera. Sa créativité et son imagination débordantes étaient très appréciés.

Mme SOUILLOT assurera l'enseignement de la classe de petite, moyenne et grande section.

Rythmes scolaires

La dernière réforme des rythmes scolaires (2013) n'aura tenu que le temps du renouvellement des Responsables de l'Etat.

Nous devons reconsidérer une organisation qui colle à la décision locale guidée en partie par le choix des familles et entérinée par le DASEN (Directeur Académique des Services de l'Education Nationale).

Le choix des 4 jours d'école étant retenu, les activités périscolaires ne peuvent perdurer. Le service de garderie est maintenu le soir après le temps scolaire.

A la rentrée, les horaires scolaires seront : 8 h 45 -11 h 45 et 13 h 30 -16 h 30.

Les parents auront à prendre leurs dispositions pour la garderie du mercredi et les activités associatives dont pourraient bénéficier leurs enfants.

Nous n'avons, à ce jour, pas toutes les réponses à vos questionnements liés aux situations individuelles.

Ce retour à 4 jours de scolarité implique l'arrêt des activités périscolaires pour la rentrée.

Ce mois de juillet retiendra comme priorité l'étude de ce dossier.

Bibliothèque

L'exposition « NATURE EN FÊTE » réalisée par les bénévoles et complétée par les réalisations des enfants des classes maternelles de Mme VE et Mme SOUILLOT a enchanté les visiteurs ! Merci à tous pour cette participation !

Dans le cadre de cette expo, le 31 mai, un après-midi récréatif a permis à une trentaine d'enfants de participer à divers ateliers, selon leur goût et leur âge : hérissons « patates » ou « porte documents », tableaux de fleurs séchées ou en carton coloré, papillons, fresque... Ils ont également reconnu des plantes aromatiques puis dégusté une salade de fruits frais et des légumes de saison lors d'un sympathique goûter ! Nous remercions vivement les bénévoles de la bibliothèque.

Travaux

- **Suite des travaux d'Accessibilité de la mairie et des locaux Annexes**

Ces travaux programmés sur les exercices 2016/2017 et pendant les vacances scolaires d'été vont donc se poursuivre. Les travaux d'extérieurs ont été réalisés en été 2016.

Début juillet, l'aménagement des toilettes du restaurant scolaire et les wc du préau des écoles primaires a été programmé et la première réunion de chantier aura lieu le 4 juillet avec une programmation de fin de travaux à mi-août.

- **Rénovation de 2 logements au dessus des Écoles**

Les dossiers de consultation des entreprises vont être envoyés dans les prochains jours. Pour cette rénovation, nous sommes dans l'obligation de mettre en conformité les locaux associatifs du rez de chaussée, à savoir la salle informatique et la salle de musique.

Ces logements respecteront la norme RT 2007 rénovation et pour cela, entre autres, le grenier a fait l'objet d'un déménagement afin de permettre l'isolation.

- **Travaux Local Association**

Suite à la construction de sanitaires dans le prolongement du local Association, le service Jeunesse de la commune de St MARCEL interviendra pour réaliser des travaux de peinture sur les murs extérieurs dans la première quinzaine de juillet

- **Voie "douce" OSLON / St MARCEL**

Après plusieurs sollicitations de la mairie d'OSLON auprès de la mairie de St MARCEL et du Grand CHALON, ce dernier, en date du 18 septembre 2014, nous informait que la commune de St MARCEL envisageait de réaliser des travaux de sécurisation pour un cheminement piéton le long de la RD 678 OSLON / ST MARCEL.

En Décembre 2015, une étude de faisabilité d'aménagement d'un itinéraire cyclable est réalisée.

Début mai 2017, les travaux commencent sous la maîtrise d'ouvrage de la commune de St MARCEL et maîtrise d'œuvre R2S Concept.

Le cheminement est séparé de la voie de circulation par des bordures collées.

Un passage piéton est mis en place pour la traversée de la RD 678 au droit des propriétés DESBOIS / TAVERNIER afin de sécuriser l'accès à destination et en provenance de la rue des Renards.

Activité forêt communale

La vente des Douglas, suite à la "coupe blanche" de cet hiver des parcelles 20 et 21, a rapporté la somme de 27 838 € et celle des Chênes sur pieds, sur la parcelle 8 (située en face la Maison Forestière), la somme de 56 456 €.

Le reboisement de cette dernière est programmé dans un futur proche par l'ONF, chargée de l'aménagement forestier de notre commune.

Tarolle du garde champêtre d'OSLON

Nous avons retrouvé la caisse claire du Garde champêtre d'OSLON, dans un état d'usage, dans le grenier de l'école municipale.

La tarolle est un instrument de percussion brésilien, il dérive directement des caisses claires des fanfares militaires européennes.

Nous avons souhaité la sauver d'un abandon définitif ; Jean FLEURY, spécialiste batteur, nous a répondu favorablement.

Quelques heures de restauration ont permis de redonner vie à cet instrument, nous l'en remercions.

Quoi de plus naturel que de demander au P'tit Pierre (JACQUEMIN) qui symbolise la relève du tambour à l'Union Musicale de poser pour vous présenter cette caisse claire qui sera désormais visible en salle du Conseil à côté de la vitrine de l'Unité des Sapeurs Pompiers d'OSLON et de son étendard.

Le premier tambour fut M. VALLOT, ensuite M. GRENIER, puis M. ALEXANDRE Marcel.

En 1942, M. FEVRE donna l'alerte à 2h du matin pour un incendie chez M. JACOB Eugène.

Les pompiers se servirent de cet instrument avec le Tambour Major VIOLOT et le clairon Marcel TETU.

Auditions de musique

Jeudi 15 juin, à 19h30, se sont déroulées comme chaque année les auditions musicales de l'école de musique DRIGON dans la salle polyvalente d'OSLON. A cette occasion, une vingtaine d'élèves ont foulé la scène pour présenter leur travail de l'année que ce soit au piano, au synthétiseur, à l'accordéon ou encore au chant, individuellement ou collectivement.

Durant cette soirée marquée par une grande convivialité, trois Oslonnais ont été mis à l'honneur : Françoise JACOB tout d'abord, ayant interprété *La cascade* ainsi que *Mon amant de Saint Jean* au synthétiseur, puis Ninon FOURGEOT et enfin Apolline LE ROMANSER qui, au piano, ont respectivement joué *Mistral gagnant* et *Romance* (de Kozeluch).

Rappelons que l'école dispense à OSLON des cours individuels de piano, accordéons, synthétiseur et chant mais aussi des cours collectifs de chant pour tout âge et dans le cadre de l'Eveil musical pour les plus petits ; les inscriptions ont par ailleurs déjà commencé.

Pour plus de renseignements : ☎ *06.08.89.52.30*

ATOUTS JEUNES 2017/2018

Le carnet gratuit des ATOUTS JEUNES est remis personnellement aux jeunes des communes de CHATENOY EN BRESSE, EPERVANS, LANS, OSLON et ST MARCEL qui en font la demande dans la mairie de leur domicile. Ce carnet a une valeur de 86,50 €.

Peuvent prétendre à ce carnet les jeunes âgés de 14, 15, 16, 17 ou 18 ans dans le courant de l'année civile 2017.

Présenté sous forme de coupons, il permet d'obtenir des réductions ou de régler différentes prestations chez des partenaires conventionnés (clubs sportifs, auto-école, cinéma, piscine, associations loisirs...)

Si vous êtes concernés, n'hésitez pas à venir en Mairie, aux heures d'ouverture, ils sont arrivés pour l'année 2017 !

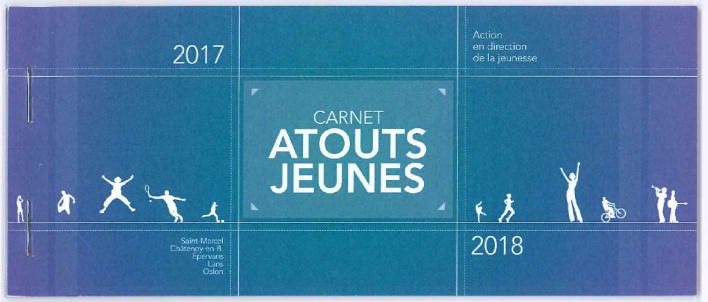

Nous rappelons que les atouts jeunes sont à usage exclusivement personnel ; tout écart d'utilisation peut faire l'objet d'un retrait du carnet pour la période active.

Voisins vigilants et participation citoyenne

Voisins vigilants

Ce dispositif, quel que soit son nom, peut et doit être associé à une veille de proximité plus étendue.

Deux témoignages nous confirment dans notre action :

- La visite, par les référents du CCAS, des personnes isolées et / ou affaiblies par l'âge ou la maladie, ces derniers jours a permis à une dame nonagénaire d'être secourue alors qu'elle était totalement déshydratée.
- Un voisin attentif a dernièrement aidé une dame s'étant blessée dans sa propriété et n'ayant pas de moyen d'alerter.

Au-delà de la veille des cambriolages ou des incivilités, la solidarité de proximité est de mise sur notre village comme partout ailleurs.

Cette solidarité non intéressée maintient le vivre ensemble.

L'alerte auprès des autorités ou de la mairie, par un signalement précis ou un témoignage est essentielle.

Par le dispositif « Tranquillité vacances », la gendarmerie nationale, une fois alertée, veille sur votre logement laissé vide pendant votre absence.

leledycompost

Composterie

Suite aux événements olfactifs de l'été 2016, une instance de concertation est mise en place et fait suite au Groupe d'échanges en place depuis plusieurs années entre les riverains, les élus locaux et l'exploitant (Arrêté préfectoral du 8 avril 2017).

Si les membres de cette commission sont pour la plupart des Oslonnais, il est à noter la présence d'élus d'autres communes voisines et surtout de l'Inspectrice de la DREAL. (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement)

Cette réunion annuelle a été initiée et organisée par Édouard LELEDY (Directeur du site de production) le 1er juin dernier.

A l'ordre du jour :

- Bilan de l'année écoulée
- Bilan des actions prises
- Évolutions à venir
- Questions diverses
- Visite du site

De l'avis général, la transparence était de mise et la liberté de parole dans l'échange a été respectée.

Nous apprécions le fait que cette instance est installée avec la présence d'une fonctionnaire d'état.

L'installation conséquente d'un nouveau dispositif par aération verticale sur 16 lignes de la lagune et l'apport de bactéries résistantes d'équilibre, doit contrer durablement le dysfonctionnement de la lagune génératrice des odeurs spécifiques, lié aux excès de températures de l'été 2016.

Les effluents issus des laveurs de gaz sont détournés dans une bâche étanche, limitant les apports d'azote et de soufre dans la lagune.

Une nouvelle installation de canon de brumisation mobile à forte vitesse de brumisation est effective en expérimentation sur la zone de réception des boues.

Il est évoqué, lors de cette réunion, le transport des boues ne respectant pas le bâchage des bennes ; en cas de manquement ou de signalement, un rappel est fait au chauffeur et à son employeur.

Tous les transports incriminés ne sont pas forcément à destination de LELEDY Compost ; l'immatriculation doit être relevée et communiquée à l'Exploitant et à la Maréchaussée.

Nous restons vigilants à tous les événements olfactifs (épandages agricoles, entretiens de lagunes, transports de matière, ...)

CLUB INFORMATIQUE

Lundi 26 juin a eu lieu le pot de fin d'année du Club Informatique Oslonnais, l'occasion de faire le bilan de l'année écoulée.

Le président a salué le travail des bénévoles et l'implication des élèves, le trésorier (et formateur) a évoqué les cours passés et à venir.

La Municipalité représentée par un adjoint a souligné sa satisfaction devant la convivialité qui règne au sein du club. Seul regret, le CIO n'a pu mettre en place que 2 cours (débutant et avancé).

Les formateurs et les élèves souhaitent vivement créer un cours de niveau intermédiaire à la rentrée 2017 et pour cela, ils ont besoin de renfort et donc de vous !

Si vous savez taper du texte, naviguer sur internet et utiliser une messagerie électronique et si vous êtes un brin pédagogue, vous pouvez rejoindre l'équipe du club. Pour plus d'informations, contactez le CIO.

Mot du Glaud'

A la mairie dans la salle du conseil, on a fait pouser deux vitrines pou y' mettre des drapeaux aveu des photos.

Dans la premère on a mis l'drapeau d'là compagnie d'pompiers d'OSLON aveu la photo qu'à été prise un souère d' banquet. D'sus c'drapeau y'est écrit «SAPEURS POMPIERS D'OSLON 1840». Y'est pas d'yer. Peu on a r'trouvé l' tambour qui servo quand y'avo l'fu dans un' maison apeu p'tétre au garde-champêtre des coups. Es l'éto tout foutu c'tambour mais y'éto sans compter su un musicien (grousse caisse) d'la « Maîtrise » de ST MARCEL qui s'est débrouilli pou le r'mettre en état tout en l'laissant dans son jus. Merci à c'tambourineur.

Dans l'autre on a mis l'drapeau d'la Société de Secours Mutuel. D'sus c'là y'est écrit «SOCIETE de Secours Mutuel des cultivateurs et ouvriers réunis 1913». Y'est un bout moins vieux qu'l'autre, mais y'est quand même pas tout jeune. On a pas trouvé un ' personne pou nous bailly des histoires su c'te Société. Y doué ètre l'début du C C A S actuel.

Toutes ces vieilles denrées ont été r'trouvées dans l'grener d'l'ancienne classe. Merci à tous célà qui nous ont aidis (fournisseurs de photo, réparateur de tambour, indicateur pou les noms des pompiers etc...) pou faire c't'expo. Y'est la nostalgie on est r'veni dans les an nées 50.

Si vous siavez pas vu y faut m'ni y vouère y'es vraiment brave.

Zéro phyto

Le Grand Chalon a programmé plusieurs réunions qui ont été animées par un prestataire (FREDON BOURGOGNE) à vocation sanitaire liée à la santé des végétaux, la gestion du désherbage et l'entretien des espaces communaux.

L'utilisation des produits dangereux contenant certaines substances, en particulier le glyphosate, a des répercussions très importantes sur la pollution de l'eau (cours d'eau et nappes phréatiques).

Leur emploi a donc été interdit pour les collectivités à partir du 1er janvier 2017. Ce sera le cas pour les particuliers à partir de 2019 et de plus en plus réglementé en agriculture et viticulture.

Cette interdiction est difficile à mettre en place et pourtant nous sommes obligés de nous soumettre à la loi.

En nous promenant dans les villes et villages, nous nous apercevons que l'entretien est moindre par rapport aux années précédentes et OSLON n'échappe pas à la règle.

Les employés communaux et nous-mêmes élus ne sommes pas responsables. Il n'est pas facile de rendre un village aussi propre et bien entretenu en n'utilisant que les binettes et quelques produits bio qui coûtent très cher et sont surtout beaucoup moins efficaces que le « Roundup ». Cependant, il n'est peut-être pas si désagréable de revoir pousser ou fleurir certaines herbes dites mauvaises.

Soyez donc indulgents et n'hésitez pas à enlever quelques chardons ou autres devant chez vous s'ils ne vous paraissent pas très esthétiques.

Maintes propriétaires ou locataires ont déjà pris l'habitude de ces dispositions avant même qu'elles ne soient imposées. Nous les en remercions.

Dans nos jardins...

...LE PAVOT / COQUELICOT

Dans nos jardins, le pavot bleu et le pavot rouge (famille des Papavéracées)

Le pavot bleu aussi appelé coquelicot bleu est une plante vivace éphémère, assez délicate de culture, qui peut avoir un comportement de plante bisannuelle. Rustique, elle résiste jusqu'à - 25 °C si l'hiver est sec et réapparaît en juin.

De couleur bleu presque irréel, ce pavot peut atteindre 1,50 m, son feuillage d'un vert bleuté forme une rosette basale. Les feuilles, ovales, ainsi que les jeunes pousses et les boutons floraux sont couvertes de poils roux. La sève qui s'écoule des tiges est jaune.

Culture : semer au printemps ou automne, à une température idéale de 12 °C, directement sur un sol au pH neutre, bien préparé, à l'ombre ou mi-ombre, toujours humide mais bien drainé pour éviter la stagnation de l'eau en hiver (lui est fatale). De germination capricieuse, les premiers plants pourront apparaître en 8 jours, les plus tardifs en 4 semaines. Même si la densité du semis est élevée, laisser tous les plants car ce pavot supporte très bien la promiscuité et chaque plante trouvera sa place en grandissant.

Le pavot rouge aussi appelé pavot des moissons ou des champs et coquelicot est une plante herbacée annuelle, très abondante dans les terrains fraîchement remués à partir du printemps et qui forme souvent de grands tapis colorés visibles de très loin.

Nommé "coquelicoq" au XVIe siècle, en référence au coq dont la crête rouge vif rappelle la couleur éclatante de ses pétales, le pavot rouge possède une tige feuillée et velue qui laisse s'écouler du latex blanc quand on la coupe. Ses feuilles disposées en alternance sur la tige sont profondément divisées et velues. Le bouton, entouré de deux sépales, est tout chiffonné au moment de son apparition. Les quatre pétales rouge vif de la fleur sont tachés de noir à la base et de nombreuses étamines noires entourent l'ovaire globuleux.

C'est du fruit de ce dernier que de petites graines noires s'échappent.

Le coquelicot est comestible (tout comme pour le pissenlit, merci au zéro phyto !)

Ses Feuilles : Les jeunes feuilles, prises avant la floraison (avril à mai), peuvent être ajoutées aux salades ou cuites et ajoutées aux soupes. Elles peuvent aussi être utilisées pour réaliser un soufflé salé par exemple (si vous souhaitez la recette dans le prochain bulletin, merci d'utiliser le coupon en dernière page).

Ses Fleurs : De mai à août, elles peuvent être consommées crues ou pour la confection de gâteaux. Elles permettent aussi de réaliser de savoureux sirop et bonbons et même des crèmes glacées.

Ses Graines : Comme celles du pavot, elles peuvent être utilisées dans les desserts et sur les pains (récolte de juin à septembre).

Projet « Nénettes » Octobre rose 2017

Comme chacun le sait, octobre est le mois de sensibilisation au dépistage du cancer du sein. On lui associe la couleur rose, couleur de séduction, de romantisme et de féminité.

Cette année, le lancement d'octobre rose 2017 est prévu le 29 septembre et se terminera le 22 octobre.

Rappel des objectifs : Réunir élus, partenaires et grand public autour d'une action médiatique (en lien avec les ressources locales art/culture/sport) pour sensibiliser à l'importance du dépistage organisé du cancer du sein.

Présentation du projet : « Nénettes » d'Evelyne Reufly :

. Pourquoi « Nénettes » ?

C'est le mot populaire pour désigner les jeunes femmes. Dans le mot « nénettes » se cache le mot « nénés »pour désigner familièrement les seins.

En baptisant ce projet « Nénettes », je fais référence à la fois à la femme et à sa poitrine, en soulignant le coté tendresse, frivolité, jeunesse, délicatesse et humour.

. Création d'un collectif d'artistes

« Nénettes » est le nom donné au collectif d'artistes qui exposera durant le mois d'octobre rose. Ce collectif réunira entre autre des artistes de la « paroisse » soit:

Oslon, Lans, Epervans, Châtenoy-en Bresse et St Marcel

. Domaine artistique : peinture/ sculpture/ photographie

Participation et engagement : Chaque participant offrira gracieusement une œuvre ou un autre objet d'art sur le thème de la femme et /ou de couleur rose (déclinaison possible de rose : pâle, vif, fluo, bonbon, fuschia…).

Pour confirmer son engagement, chaque participant devra signer une promesse.

Toutes les toiles et objets d'art seront récupérés pour le15 septembre 2017 dernier délai.

. Exposition itinérante : Toutes les toiles ou autres objets d'art seront exposés durant le mois d'octobre à :

- ✔ Bibliothèque de St Marcel accueillera l'exposition du 29 septembre au 14 octobre.
- ✔ Un vernissage regroupera élus, partenaires, artistes et invités le vendredi 6 octobre. Galerie du Châtelet à Chalon
- ✔ Une vente aux enchères aura lieu le 3 novembre 2017 dans les salons du Colysée.

Conclusion :

Je termine la présentation de mon projet « Ménettes » par la citation de Audrey Hepburn, qui résume à elle seule ce que j'avais à partager et à dire.

«Je crois en la couleur rose. Je crois que rire est la meilleure façon de brûler des calories. Je crois aux baisers, beaucoup de baisers. Je crois qu'il faut être forte quand tout semble aller mal. Je crois que les filles joyeuses sont les plus jolies. Je crois que demain est un autre jour et je crois aux miracles. »

Je remercie Karin Plissonnier et Serge Gonthey de m'accompagner pleinement dans ce projet, ainsi que toutes les personnes qui s'y intéresseront.

A vos agendas

18 juillet : concours propagande de pétanque
22 août : concours propagande de pétanque
4 septembre : Rentrée des classes
8 septembre : Assemblée Générale Ambiance & Loisirs à 20h00
23 septembre : pétanque Ambiance & Loisirs
25 septembre : Belote organisée par le club au fil des Ans
7 octobre : Moules/frites Ambiance & Loisirs
14 octobre : Loto CCAS
27 Octobre : Assemblée générale Pétanque

Fermetures :

Mairie : tous les samedis du 15 Juillet au 19 Août inclus et le lundi 14 Août

Bibliothèque : du 15 Juillet au 29 Août. (Réouverture mercredi 30 Août)

Inscriptions :

Cantine et garderie en Août auprès du secrétariat.

Comme tous les ans, des vêtements sont restés dans les couloirs des écoles !!! Ils sont à votre disposition en mairie, aux heures d'ouverture.

Baptême républicain

13 mai de Nina DESVIGNES

Coupon commentaires ou suggestions à découper et déposer à la mairie

✂.....

Nom, Prénom (facultatif)